

Sans logement, quel avenir ? Loger les jeunes, une urgence sociale

La FAS, l'Unafo, l'UNCLAJ et l'Unhaj, contributrices du rapport commun du Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse et du Conseil National de l'Habitat, joignent leurs voix et détaillent les préconisations clés du rapport « Le logement des jeunes : une urgence sociale ! »

Trouver un logement décent dans la ville où l'on étudie ou travaille, avec un loyer accessible, puis répondre aux critères de garantie et de ressources souvent démesurés pour y accéder... L'accès au logement est plus que jamais un parcours du combattant pour les jeunes. Aujourd'hui, de nombreux jeunes sont contraints d'abandonner leurs études ou leur emploi au cours de leurs parcours, faute de logement.

Ce constat alarmant s'inscrit dans un problème de société plus vaste qui touche particulièrement durement les jeunes en raison de leurs faibles ressources financières et de leurs statuts précaires. Pour y répondre, 27 organisations expertes dans leurs domaines ont mis en commun leurs solutions : loger les jeunes est une urgence sociale et mérite une approche globale et coordonnée, à tous les échelons !

Les constats :

« Jeune » ne veut pas dire étudiant·e ! Au-delà de 21 ans, les étudiant·es deviennent minoritaires dans leur classe d'âge, une majorité de jeunes est en situation d'insertion professionnelle. Les situations de jeunes sont diverses, et les parcours de moins en moins linéaires.

Le CDI n'est plus la norme : 57% des moins de 25 ans sont en situation d'emploi précaire, avec une tendance en forte hausse, contre 15% du reste de la population.

Les jeunes décohabitants disposent en moyenne de 939€ de revenus, bien en-deçà du seuil de pauvreté monétaire (situé à 1216€, correspondant à 60% du niveau de vie médian).

L'offre de logement dédiée (CROUS, résidences universitaires, résidences sociales, FJT...) ne permet de loger que 5% des 15-29 ans qui ne vivent plus chez leurs parents.

Les jeunes, catégorie de population avec les plus faibles niveaux de revenus, se logent à 70% dans le parc privé : le plus cher, et le plus dégradé - parc qui concentre le plus fort taux de passoires thermiques.

Les mesures incitatives au développement de l'alternance n'ont pas été accompagnées de « plan logement » dédié ; le « babyboom » des années 2000 a peu été anticipé dans les lieux d'études supérieures, et encore moins dans l'offre de logement disponible.

Les conséquences sont alarmantes :

17% des étudiants abandonnent leurs études faute de logements accessibles.

De plus en plus de jeunes ne postulent pas à des formations ou des offres d'emploi faute de pouvoir se loger.

Le nombre de jeunes adultes vivant encore chez leurs parents est en hausse : 5 millions de jeunes adultes sont concernés, soit +250 000 en sept ans.

Sans stabilité de logement, comment demander à des jeunes de construire leur avenir et de se projeter ? Cette situation a un impact direct sur les parcours de vie des jeunes et leur capacité à trouver leur voie et leur pleine place dans la société. Le coût social est immense et sous-estimé.

Face à ces constats, les 27 organisations contributrices du rapport « Logement des jeunes, une urgence sociale ! » formulent des propositions concrètes :

Assurer des ressources suffisantes pour tous les jeunes

Augmenter et stabiliser les ressources des jeunes, condition fondamentale pour un accès durable au logement:

- Ouvrir l'accès à un revenu de solidarité dès 18 ans¹,
- Élargir et stabiliser les aides au logement pour les jeunes actifs de moins de 25 ans²,
- Relancer une réflexion sur une garantie universelle des loyers³.

Produire suffisamment de logements adaptés

Assurer les financements publics pour produire davantage de petits logements sociaux, et développer des logements dédiés aux étudiants et jeunes actifs, sous forme de résidences universitaires, de Résidences Habitat Jeunes ou de Résidences Sociales pour Jeunes Actifs, en privilégiant les projets les plus abordables, en adéquation avec les ressources des jeunes⁴.

Mieux coordonner les acteurs

- Sécuriser le modèle économique des structures qui développent l'accueil, l'information, l'orientation, et l'accompagnement des jeunes pour leur permettre d'assurer une couverture sur tout le territoire⁵.
- Assurer une coordination efficace des actions locales et nationales pour le développement du logement pour les jeunes ; en désignant un chef de file des politiques du logement des jeunes, en favorisant le croisement des informations entre les acteurs concernés, et en orientant la production de logements en fonction des besoins spécifiques des jeunes⁶.

Répondre aux besoins spécifiques des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance⁷

- Mettre en place des outils d'observations et des enquêtes pour une meilleure connaissance du parcours logement des jeunes sortant d'institutions (Aide Sociale à l'Enfance et Protection Judiciaire de la Jeunesse).
- Assurer une continuité dans l'accompagnement de ces jeunes jusqu'à leur pleine autonomie.
- Favoriser les parcours logement des jeunes étrangers en facilitant leur régularisation et en leur permettant de bénéficier d'un accompagnement jeune majeur.

¹ Recommandation 1

² Recommandation 3

³ Recommandation 8

⁴ Recommandations 25, 39, 41, 47

⁵ Recommandation 33

⁶ Recommandations 53, 54, 56, 57

⁷ Recommandations 12 et 13

La FAS, l'UNAFO, l'UNCLLAJ et l'UNHAJ sont déterminées à porter ces préconisations auprès des pouvoirs publics, afin que l'urgence sociale du logement des jeunes soit enfin prise en compte à la hauteur de l'enjeu par des actions concrètes.

Le rapport est à lire en intégralité [ici](#).

L'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes, c'est...

- 280 adhérents (associations et personnes morales) présents sur 900 sites, porteurs de projets Habitat Jeunes :
 - > Ils accueillent, informent et orientent les jeunes dans l'accès au logement autonome.
 - > Ils proposent 40 000 logements en collectif (de type Résidences sociales-FJT) ou en diffus et 5 300 logements mobilisés en médiation locative.
 - > Ils offrent un ensemble de services destinés à favoriser l'accès à l'emploi, à la santé, aux transports, aux loisirs...
- 200 000 jeunes accueillis chaque année

Habitat Jeunes, c'est...

- Une ambition : permettre à l'ensemble des jeunes de 16 à 30 ans, en situation de mobilité, de se poser, d'être chez eux, d'habiter quelque part, d'être parties prenantes des décisions qui les concernent, de s'enrichir des expériences des autres et de poursuivre leur route... Avec créativité, respect de la différence et solidarité.
- Un projet d'éducation populaire
- Un objectif : la socialisation et l'émancipation des jeunes par l'habitat
- Une approche globale : Pour atteindre cet objectif, les acteurs Habitat Jeunes développent et agissent au travers d'outils et de leviers répondant aux besoins des jeunes et des territoires : Résidences Habitat Jeunes (FJT, Micro Résidences, Foyers soleils...), Services Habitat pour les Jeunes (CLLAJ et Services Logement), centres de formations, écoles de projet, couveuses d'activités...

Contact presse Unhaj : Alice Dekker - alice@alicedekker-rp.fr – 06 16 58 21 60

www.habitatjeunes.org

La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) est un réseau de plus de 900 associations et 2 800 structures qui accueillent et accompagnent les personnes en situation de précarité.

Elle est composée d'une fédération nationale et de 13 fédérations régionales sur l'ensemble du territoire.

La FAS lutte contre les exclusions, promeut l'accompagnement social global et favorise les échanges entre tous les acteurs du secteur social. Elle représente les établissements et services adhérents dans les secteurs de l'insertion par l'activité économique, de la veille sociale, de l'hébergement, du logement adapté, du médico-social ou encore dans l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés. La Fédération soutient ses adhérents, les forme et les conseille. Elle agit également auprès des pouvoirs publics pour promouvoir une société plus juste et plus solidaire.

L'Union professionnelle du logement accompagné (UNAFO), rassemble les initiatives de 195 acteurs, qui gèrent près de 155 000 logements (résidences sociales, pensions de famille, résidences jeunes actifs, foyers de jeunes travailleurs et de travailleurs migrants) et qui permettent aux personnes en situation de précarité d'accéder à un logement et de s'y maintenir. L'Unafo représente ses adhérents, anime et structure le réseau, contribue à la professionnalisation du secteur, et s'implique dans l'évolution des politiques publiques du logement.

L'Union nationale des comités locaux pour le logement autonome des jeunes (UNCLLAJ) est un réseau d'une centaine d'associations présentes dans toute la France pour soutenir les jeunes dans leur projet logement. Elle mutualise les savoir-faire et compétences de son réseau pour accompagner ses adhérents et porter la question du logement des jeunes. Elle propose également une offre de services aux professionnels du logement et de la jeunesse.

L'UNCLLAJ a développé une plateforme d'information spécifique à destination des jeunes : www.projet-toit.fr

Contact UNCLLAJ : com@uncllaj.org - 09 72 53 49 35